

ÉDUCATION NATIONALE. Selon le syndicat FSU, 7 % des écoles de la Manche perdent une classe, quand seulement 3 % en gagnent une

La carte scolaire 2025-2026 se précise dans la Manche

IL Y a « quelques changements » dans le projet de carte scolaire 2025-2026 dans la Manche, mais ils ne vont (toujours) pas dans le sens qu'auraient souhaité quatre des cinq syndicats présents pour les entendre.

Hier matin, les principaux syndicats de l'éducation (FSU, SUD, CFDT, FO et UNSA) ont rencontré le Directeur académique des services de l'Éducation nationale (Dasen) autour de l'évolution de la carte scolaire du 1^{er} degré pour la rentrée prochaine.

Estimation des effectifs à la rentrée

Comme annoncé dans notre édition du 22 mars, les effectifs sont toujours revus à la baisse dans le 1^{er} degré : - 426 élèves dans les écoles primaires de la Manche.

Dans le 2nd degré, en revanche, les prévisions des effectifs sont à la hausse : + 182 élèves. Mais la baisse de la démographie scolaire actuelle ne manquera pas, *de facto*, d'avoir des conséquences sur les effectifs des collèges manchois dans les années à venir.

« Ces 426 élèves en moins dans les écoles primaires de la Manche à la rentrée prochaine correspondent à 1 % des effectifs, expliquent Martine Quesnel et Jérôme Dutron, cosecrétaires de la FSU dans la Manche. En parallèle, 7 % des écoles du département perdent une classe (17 sur 262 écoles), quand seulement 3 % en gagnent une (7 sur 262). »

Dans le 1^{er} degré, dans le projet de carte scolaire présenté aux syndicalistes par le Dasen, il y a en effet davantage de fermetures que d'ouverture de classes.

Selon l'état des lieux rapportés par la FSU, la répartition, toujours à l'état de projet, se décline



Un projet actualisé de carte scolaire a été présenté aux principaux syndicats, il concerne le 1^{er} degré dans la Manche. Illustration

désormais comme suit :

Changements par rapport aux annonces précédentes

- RPI de Beauchamps-Folligny (circonscription de Granville) : annulation de l'ouverture annoncée ;

- RPI de Quinéville : fermeture définitive de l'école ;

- École élémentaire de Montebourg et école primaire Emile-Doucet à Cherbourg : annulation des fermetures annoncées ;

- École primaire de Donvilleles-Bains (circonscription de Granville) et RPI de Bacilly-Vains (circonscription d'Avranches) : ouverture de classes ;

- Poste de Centre PEP à Montmartin-sur-Mer : fermeture à titre provisoire.

Pour rappel, un RPI est un regroupement pédagogique intercommunal.

« Un poste est conservé par le Dasen pour ouvrir une classe fin août, là où le besoin se fera le

plus sentir en fonction des inscriptions estivales, poursuivent Martine Quesnel et Jérôme Dutron. De plus, 30 contractuels sont recrutés pour la rentrée de septembre 2025 pour occuper des postes de remplaçants. Il y en avait 26 en septembre 2024. Si l'enveloppe du Dasen est insuffisante, il faut qu'il fasse remonter cette situation au recteur, qui lui-même fait remonter les besoins au niveau national. Pour l'heure, on ne peut pas se satisfaire de ces conditions d'enseignement. »

Et toujours...

Des ouvertures de classes :

- Dans la circonscription de Cherbourg Ouest dans les RPI de Sideville-Teurthville et de Pierreville-Saint-Germain-le-Gaillard-Le Rozel ;

- Dans la circonscription de Cherbourg-Ville à l'école élémentaire Hameau-Baquesne ;

- Dans la circonscription de Mortain à l'école élémentaire de

Sourdeval.

Des fermetures de classes :

- Dans la circonscription d'Avranches dans les écoles élémentaires André-Parisy et à Ducey-les-Chéris ;

- Dans la circonscription de Carentan à l'école élémentaire de Créances ;

- Dans la circonscription de Cherbourg-Est à l'école élémentaire de Saint-Sauveur-le-Vicomte ;

- Dans la circonscription de Cherbourg-Ouest au RPI de Siouville-Hague et à l'école élémentaire d'Urville-Nacqueville ;

- Dans la circonscription de Cherbourg-Ville dans les écoles élémentaires Jean-Zay, Bellevue et Dujardin ;

- Dans la circonscription de Granville à l'école élémentaire de Saint-Planchers ;

- Dans la circonscription de Coutances dans les RPI d'Ouville, de Blainville-sur-Mer-Saint-Malo-de-la-Lande, de Bricqueville-la-Blouette-Heugueville-

sur-Sienne-Tourville-sur-Sienne et de Camprond-Hauteville-la-Guichard-Le Lorey.

« Il était également prévu que cinq postes de remplaçants soient créés dans le Nord-Cotentin, tout comme un poste d'enseignant à l'IME de La Glacière (Acais), relaient encore Martine Quesnel et Jérôme Dutron. Trois postes d'ASH [adaptation scolaire et scolarisation des élèves handicapés, NDLR] dans les centres médico-psycho-pédagogiques de Cherbourg, Saint-Lô et Avranches devraient aussi fermer. »

Une approche « comptable »

Pour les syndicalistes de la FSU, qui ont voté contre ce projet concernant le 1^{er} degré (seule l'UNSA s'est abstenue), le compte n'y est toujours pas. « Ce sont encore deux postes

qui doivent être rendus cette année dans les écoles primaires, précise Martine Quesnel. Une fois encore, les espoirs d'une baisse des effectifs par classe ou d'une inclusion facilitée des élèves présentant divers troubles sont repoussés d'un revers de la main. On se bat pour que les effectifs soient plus réduits, parce que notre approche est humaine, pas comptable. »

Ce comité social d'administration académique sera suivi ce lundi 30 juin d'un conseil départemental de l'Éducation nationale en présence, cette fois, du préfet et des élus. Les derniers ajustements de la carte scolaire seront apportés à la fin du mois d'août.

• Ludivine LANIEPCE

Des parents inquiets à Denneville

Les parents d'élèves du RPI de Denneville appellent de leurs vœux l'ouverture d'une 4^e classe. « Il semble que l'estimation des bons effectifs à la rentrée 2025-2026 n'ait pas été remontée en temps et en heure, témoigne une mère de famille. Il était question de 75 élèves, mais ils seront en réalité 79-80, dont certains avec des profils particuliers et un en situation de handicap. On espère vraiment la réouverture de cette 4^e classe, parce que ça ne fonctionnera pas avec trois classes. On sait à quel point une école fait vivre une commune, alors on est très inquiets. »

MOBILISATION. Samedi après-midi place de-Gaulle à Cherbourg

Les #Gueux d'Alexandre Jardin débarquent

DANS LE cadre d'une mobilisation nationale contre le développement « anarchique » de l'éolien terrestre et maritime, les #Gueux, mouvement démocratique et apolitique d'Alexandre Jardin, sont attendus à Cherbourg samedi après-midi.

Le mouvement lancé par le célèbre écrivain français fédère une vingtaine de collectifs nationaux et régionaux. Agriculteurs de la Coordination rurale, pêcheurs artisans, aquaculteurs et opposants aux énergies électriques intermittentes répondront présents à l'appel d'un rassemblement « pacifiste » donné place de-Gaulle, face au théâtre de Cherbourg. « Nous refusons de voir nos

factures d'électricité augmenter de 200 % afin de financer une politique de transition énergétique destructrice de notre pouvoir d'achat, de nos territoires de travail et de notre environnement », exprime Valérie Michels-Fouace, coordinatrice de l'événement.

Cherbourg, comme trois autres villes côtières de France (Le Grau-du-Roi, Erdevén et Dieppe), a été choisi symboliquement, car à proximité des sites de Centre Manche 1 et Centre Manche 2, « où les promoteurs des parcs éoliens espèrent encore pouvoir assembler leurs mégaéoliennes ».

• Sébastien LUCOT



Les familles de pêcheurs sont également invitées à représenter ces derniers partis en mer.

CHASSE. Le député demande de suspendre des restrictions annoncées

Ph. Gosselin : « Une approche parisienne »

LE CONSEIL national de la chasse et de la faune sauvage (CNCFS), qui s'est tenu hier, s'annonçait tendu. En cause, la proposition par le ministère de la Transition écologique d'un moratoire pour des restrictions concernant neuf espèces d'oiseaux migrateurs, alors que les scientifiques européens recommandent à ce jour la prudence sur seulement trois d'entre elles.

« Ces nouvelles restrictions sont sans appui scientifique consolidé et en totale déconnexion avec le processus de discussion mené à l'échelle européenne dans le cadre du groupe NADEG. Ce groupe, qui réunit les États membres, la Commission européenne et les

parties prenantes, avait pourtant acté le principe de laisser les travaux d'expertise se poursuivre avant toute décision », regrette Philippe Gosselin.

Le député de la Manche, un département qui compte 14 500 chasseurs (dont 6 000 au gibier d'eau), a saisi le Premier ministre à ce sujet en début de semaine. Il dénonce le choix du gouvernement et de la ministre Agnès Pannier-Runacher d'imposer de façon « unilatérale » ces orientations. Pour lui, ce choix trahit « une approche parisienne, voire idéologique, qui méconnaît à la fois les réalités de terrain et le rôle structurant que jouent les chasseurs dans la gestion durable des milieux naturels ».

Il considère également comme arbitraire la question de la restriction des périodes de chasse qui serait également dans les tuyaux. « Souvent caricaturés, les chasseurs sont de véritables acteurs de la biodiversité », martèle Philippe Gosselin.

Le député de la Droite républicaine appelle le gouvernement « à suspendre les mesures annoncées et à rétablir un dialogue respectueux avec les représentants du monde cynégétique ». Selon lui, toute évolution réglementaire doit s'inscrire dans une logique de concertation, de transparence scientifique et de respect de la ruralité.

• C. G.